



SAINT-MAURICE

INFO

AVRIL 2023

P.9

INAUGURATION

*Le studio
d'enregistrement
ouvre ses portes*

P.11

DOSSIER

*Tout savoir
sur le budget
2023*

P.16

À L'HONNEUR

*Les
restaurateurs
de notre ville*

P.21

PORTRAIT

*Olivier
Houdé,
académicien*



4-7
Retour en images

8
Ça fait l'actu !

9
Événement

10
Ça fait l'actu !

11-13
Grand angle
*Tout savoir
sur le budget 2023*

14
À tout âge

15
Cadre de vie

16-17
Économie

18-19
Culture

20
Seniors

21
Portrait

22
Tribunes

23
Pratique

Mercredis 12 et 26 avril

Café-biberon, le rendez-vous littéraire des bébés - 10 h 30 - Médiathèque Delacroix

Vendredi 14 et dimanche 16 avril

Permanences inscriptions pour la brocante du Plateau qui aura lieu le 14 mai - De 9 h 30 à 12 h - Salle G. Guyon, 18 bis rue Adrien Damalix - Renseignements : 06 62 69 97 76 ou agfsaintmaurice@ hotmail.fr

Samedi 15 avril

Café philo « Edgar Morin et le principe de contradiction » - De 15 h à 17 h - Médiathèque Delacroix

Lundi 17 avril

Rdv Lieu d'Accueil Enfants-Parents - De 14 h à 17 h - RPE, 4 impasse Junot

Lundi 17 avril

Point Infos Petite Enfance, à partir du 7^e mois de grossesse - 17 h 30 - Salle Louis Jouvot, 14 rue Paul Verlaine - Inscription : 01 45 18 82 78

Mercredi 19 avril

Commémoration du 108^e anniversaire du Génocide des Arméniens de 1915 au Khatchkar - 15 h - Square de la Cerisaie à Charenton-le-Pont

Dimanche 30 avril

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation - 11 h 30 - Monument aux Morts, Place Charles de Gaulle

Mercredi 3 et dimanche 7 mai

Permanence de la Police municipale - Le mercredi de 9 h à 12 h à la Mairie annexe, et le dimanche de 9 h à 13 h au Marché Émile Bertrand

VOS RENDEZ-VOUS...



La France traverse une période de grandes tensions économiques et sociales. Pour la plupart des ménages, des entreprises et des collectivités locales, l'année 2023 s'annonce périlleuse.

Élus et agents de la Ville, nous sommes à vos côtés **dans l'écoute, l'attention portée à vos difficultés et la recherche de solutions.**

Nous gardons le cap, mais nous devons bien entendu nous adapter aux circonstances.

LE BUDGET 2023 DE NOTRE COMMUNE EST FIDÈLE À CINQ ENGAGEMENTS PRIS DEVANT VOUS :

1 Continuer à maîtriser les finances communales. Le constat est sans appel : la Ville a été asphyxiée par l'effondrement de la Dotation Globale de Fonctionnement due par l'État, soit 11M€ cumulés depuis 2014, correspondant au coût des principaux investissements de la mandature ! En 2023, pourtant, nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, soit 33 années de stabilité fiscale, record de France ! Nous devons prélever une part de notre épargne de précaution en espérant des jours meilleurs au plus vite ;

2 Sauvegarder les services publics municipaux : malgré les hausses des coûts de l'énergie et de nombreux contrats de prestation, la majorité municipale se refuse à sacrifier les services publics. La forte augmentation des effectifs de la police municipale pèse par exemple sur le budget mais se justifie face aux nouvelles pratiques de délinquance et à l'insuffisance des effectifs du commissariat de Charenton ;

3 Notre priorité d'investissement : la transition écologique ! Pour la 1^{ère} fois, votre Ville se dote d'un « budget vert », permettant de mieux arbitrer nos priorités afin de cibler nos dépenses d'investissement. Les travaux d'isolation thermique de la crèche Delacroix vont débiter, et chaque bâtiment communal sera traité ;

*Un budget 2023
hors norme !*

4 Une place éminente pour le Sport à Saint-Maurice : la prochaine inauguration du terrain de sport devant le collège, la création d'un terrain de sport rue du Val d'Osne et la programmation de la rénovation du COSEC illustrent notre ambition en faveur des pratiques sportives ;

5 Et un grand coup de projecteur sur la Culture : la Ville vient d'inaugurer le studio d'enregistrement attendu par les talents musicaux de Saint-Maurice. Et les offres des groupements candidats au projet immobilier du cinéma Capitole Jean-Paul Belmondo seront bientôt étudiées par le jury !

À votre écoute, à l'écoute des élus minoritaires et des conseils municipaux des enfants, des jeunes et des seniors ainsi que des cinq conseils de quartier, à votre écoute lors des permanences mensuelles de la municipalité et lors de nos rencontres, nous continuerons de nous battre pour sauvegarder la qualité de vie à Saint-Maurice face à des vents contraires.




Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

 <http://www.facebook.com/igor.semo>

Des chariots pleins pour la bonne cause

Une action solidaire a été organisée le 2 mars dans le cadre des animations du service Jeunesse mises en place durant les vacances d'hiver. Ultra-motivés, nos jeunes ont ainsi pu prendre part, au Carrefour Bercy de Charenton, à une collecte de denrées alimentaires et de produits en direction des bébés. Celle-ci s'est faite au profit de l'association *MaMaMa* qui aide les familles en difficulté, notamment les mères célibataires. Et ce fut un véritable succès avec deux caddies bien remplis. La Ville de Saint-Maurice est fière de tous les participants !



Un séjour suisse au grand air

Tout schuss ! Grâce au jumelage qui nous lie depuis 66 ans avec la ville de Saint-Maurice d'Agaune dans le canton du Valais, 18 enfants mauritiens se sont rendus en Suisse au cours des vacances d'hiver, dévalant les pistes pendant un peu plus d'une semaine. À leur tour, les jeunes Suisses seront accueillis dans les familles de Saint-Maurice fin juin / début juillet. À cause du Covid-19, cela faisait trois ans que l'échange n'avait pas pu avoir lieu. Depuis 1957, ce sont plus de 2500 enfants de nos deux communes qui ont eu la chance de participer à ces séjours.

Rassemblement du 8 mars

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le mercredi 8 mars au siège de la Région, le Maire, Igor Semo, a pris part à un rassemblement symbolique en soutien aux femmes et à la jeunesse iraniennes. Notre édile était accompagné d'Hélène Coupé, maire-adjointe, et de l'écrivaine iranienne Shabnam Yazdani (voir ci-dessous). Au cours de l'après-midi, ils ont eu la possibilité d'échanger avec Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, et Marjane Satrapi, célèbre autrice et réalisatrice, à qui l'on doit l'incontournable *Persépolis*.



Conférence de Shabnam Yazdani

Toujours dans le cadre de la journée des droits des femmes, l'autrice iranienne, Shabnam Yazdani, qui vit à Saint-Maurice depuis de nombreuses années, a donné une conférence le 8 mars à la médiathèque Delacroix. Elle a présenté son livre *Le miel amer* dans lequel elle parle de ses cinq dernières années en Iran, de ses deux mariages ratés, du tabou du divorce dans son pays et surtout de son combat pour gagner sa liberté, face aux traditions. Les échanges ont été riches et les spectateurs présents ont posé toutes les questions qu'ils souhaitaient.



Le meilleur du cinéma court

La salle Louis Juvet a accueilli les 15, 16, 17 et 18 mars la cinquième édition de la fête du court métrage. Le jeudi, les élèves de l'école primaire de Gravelle ont, par exemple, eu droit au cycle de six films « Habiter l'enfance », dans lequel humour, amour et jeux d'enfants étaient au programme. Point d'orgue de la fête : le samedi, la soirée de clôture avec des films exigeants et accessibles pour fêter ensemble le cinéma. La séance s'est terminée par la diffusion du film « Demain la révolution » et un échange avec la réalisatrice Bénédicte Portal.



Carton plein pour le loto

C'est dans une ambiance bon enfant que s'est déroulé, dimanche 26 mars, le grand loto caritatif du Comité des fêtes. La salle Louis Juvet était pleine à craquer : plus de 250 personnes sont venues jouer au profit de l'école des enfants des hôpitaux de Saint-Maurice. Encore merci aux bénévoles particulièrement investis qui ont contribué à la réussite de cette manifestation et bravo aux heureux gagnants qui ont eu la chance de repartir avec de très beaux lots, comme des cartes cadeaux d'une valeur de 400 euros.





Une expo à ne pas rater

Depuis le 17 mars, l'Hôtel de ville vous propose de découvrir la passionnante exposition « Les portraits du Saint-Maurice Info ». Au fil des numéros de votre magazine municipal, son rédacteur en chef, Guillaume Faivre, vous emmène à la découverte de Mauritiennes et Mauritiens bourrés de talents. Il en brosse des portraits pleins de finesse, de délicatesse et d'humanité. La direction de la Communication est ravie de pouvoir mettre en lumière ces femmes et ces hommes (presque) comme les autres qui font des choses extraordinaires. À voir aux horaires d'ouverture de la mairie.



De nouveaux arbres dans la ville

« Plantons des arbres et les racines de notre avenir s'enfonceront dans le sol et une canopée de l'espoir s'élèvera vers le ciel », disait la biologiste Wangari Muta Maathai. Tilleuls, arbres de Judée, poiriers à fleurs : le service des Espaces verts se réjouit d'avoir planté huit arbres en ville. Les lieux concernés sont les suivants : rue Jean Gabin, rue Paul Verlaine, rue Fragonard, Place Montgolfier et rue du Val d'Osne. Saint-Maurice est fière de figurer parmi les Villes et Villages Fleuris.



SAMEDI 13 MAI 2023

Réception des nouveaux Mauritiens

**CHAQUE ANNÉE,
LA MUNICIPALITÉ ACCUEILLE
SES NOUVEAUX HABITANTS
À L'HÔTEL DE VILLE. VOUS AVEZ
RÉCEMMENT EMMÉNAGÉ
À SAINT-MAURICE ET VOUS
SOUHAITEZ MIEUX CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?**

Inscrivez-vous au préalable auprès du service des Relations Publiques par téléphone au 01 45 18 80 95 ou renvoyez par email le coupon ci-dessous dûment rempli (dans la limite des places disponibles) avant le 21 avril.

AU PROGRAMME :

- 10 h 15 : visite de la Ville en car (enfants acceptés à partir de 3 ans)
- 11 h 30 : réception de bienvenue dans les Salons de l'Hôtel de Ville

COUPON-RÉPONSE

Nouveaux Mauritiens

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :

Nbre de personnes :



NOUVEAUTÉ

Des séances de sport-santé adapté au Verseau

LES SENIORS ET PERSONNES ISOLÉES DE SAINT-MAURICE PEUVENT PRATIQUER LE SPORT-SANTÉ ADAPTÉ, LES JEUDIS DE 16 H 45 À 17 H 45 ET LES VENDREDIS DE 16 H À 17 H. D'AUTRES CRÉNEAUX SERONT OUVERTS DURANT L'ANNÉE.

Cela se déroule au gymnase du Verseau, sis 30 bis rue du Maréchal Leclerc, à proximité de la Mairie et en face de l'hôtel de police municipale. Ces séances hebdomadaires sont entièrement gratuites, avec tous les deux mois un bilan de condition physique pour voir la progression de chacun.

Quatre activités sont mises en place successivement pour entretenir les participantes et participants et améliorer leurs capacités physiques. Ces personnes peuvent ainsi profiter dans la bonne humeur de séances de renforcement musculaire, d'équilibre, d'endurance et de motricité avec des exercices plus ludiques. Tous les sportifs passent un bon moment avec l'enseignant en activité physique adapté Thomas, qui sait mettre beaucoup d'entrain et s'adapter aux différentes capacités.

Les séances ont d'ores et déjà commencé et sont sans engagement : il est possible de tester et arrêter selon son envie. À noter que la Ville vient d'obtenir le label Prescri'form et est habilitée au sport sur ordonnance.

Renseignements auprès du service des Sports : 01 45 18 82 60
ou sports@ville-saint-maurice.fr

ET AUSSI...

Des vacances très sportives pour les enfants

Le Service Municipal des Sports, sous la houlette de son directeur Léopold Ransy, organise un stage multisports pour les enfants de 6 à 12 ans. Les activités se tiendront du lundi 24 au vendredi 28 avril, de 9 h à 12 h, au gymnase Le Verseau (30 bis rue du Maréchal Leclerc).

Toujours pendant les vacances de printemps, un stage d'éveil moteur pour les 3-5 ans est également prévu du 24 au 28 avril, de 9 h à 12 h, au Centre municipal des sports, 9 avenue de la Villa Antony.

Tarif : 72,30 euros les cinq demi-journées. Attention places limitées !
Les inscriptions se font au Centre municipal des sports.
Téléphone : 01 45 18 82 62

Le studio d'enregistrement inauguré

SHOW DEVANT ! L'AMBIANCE ÉTAIT JOYEUSE, SAMEDI 1^{ER} AVRIL, LORS DE L'INAUGURATION DU STUDIO DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE, INTÉGRALEMENT FINANCÉ PAR PARIS EST MARNE&BOIS.

De nombreux élus, dont notre Maire, Igor Semo, le député Michel Herbillon, et le président du Territoire, Olivier Capitanio, ont assisté à cet événement qui n'avait rien d'un poisson d'avril. La soirée a été marquée par la participation exceptionnelle d'un parrain en or : le chanteur GIMS, qui est intervenu en visioconférence.

Installé au sein de la Maison des Jeunes Delacroix, ce studio d'enregistrement musical va permettre aux talents du

Territoire, amateurs et professionnels, d'enregistrer leurs prestations musicales. Ceci à des tarifs accessibles et sous la supervision de l'ingénieur du son Robin Clement.

Les festivités se sont poursuivies à l'Espace Delacroix par un concert accueillant divers artistes talentueux, dont les Mauritiens Zoamé, Séève, Frédéric Longbois, ou encore le duo maisonais Bicycle. Plus d'infos sur la réservation du studio : parisestmarnebois.fr



De gauche à droite : Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, Gisèle Magnan, Directrice des Concerts de Poche, Olivier Capitanio, Président du Territoire Paris Est Marne & Bois, Marie France Parrain, Maire de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, Député, Frédéric Longbois, chanteur, Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont, Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes et Olivier Dosne, Maire de Joinville-le-Pont



CIRCULATION AUTOMOBILE

Non à la fermeture définitive de la route du Parc

LA VILLE DE PARIS S'APPRÊTE À FERMER DÉFINITIVEMENT LA ROUTE DU PARC À LA CIRCULATION AUTOMOBILE. PLUSIEURS ÉLUS, DONT LE SÉNATEUR, CHRISTIAN CAMBON, LE MAIRE DE SAINT-MAURICE, IGOR SEMO, OU ENCORE LE DÉPUTÉ, MICHEL HERBILLON, ONT ÉCRIT À LA MAIRE DE PARIS POUR LUI DEMANDER DE RENONCER À CETTE DÉCISION. DÉCOUVREZ LEUR LETTRE CI-DESSOUS

« Non seulement le bénéfice supposé qu'en tireraient les Parisiens semble tout à fait minime, voire inexistant - aucun d'entre eux ne réside, en effet, sur son tracé, ni même à proximité - mais les seuls qui en paieront directement le prix en termes de qualité de vie sont les habitants de Saint-Maurice, de Charenton, de Saint-Mandé et de Maisons-Alfort. La fermeture de la route du Parc aboutira, comme nous n'avons eu de cesse de l'expliquer à vos services, d'une part à surcharger un carrefour (Gravelle/ Tassigny) qui est déjà très emprunté aux heures de pointe, d'autre part à reporter sur Saint-Mandé la circulation qui devra éviter la thrombose en résultant.

Préserver le bois de Vincennes est une priorité que nous partageons, vous et nous. Pour autant, le constat que nous faisons des évolutions enregistrées ces dernières années, est à tout le moins source d'interrogations, voire d'incompréhension.

Qu'il s'agisse de l'aire d'accueil des gens du voyage implantée en dépit de toute logique, de la privatisation d'espaces pour des intérêts particuliers, de l'organisation d'événements de plein air, sources inaltérables de nuisances pour les riverains, de l'interdiction du stationnement, notamment aux abords du parc zoologique, etc. : les

décisions ou les projets de la ville de Paris, donnent des arguments à ceux qui estiment que le bois de Vincennes n'est pas dans une logique de préservation mais d'exploitation contradictoire.

Dans le même temps, des projets portés par nos communes - comme l'aménagement de l'avenue des Canadiens au droit du stade Garchery à Joinville-le-Pont, ou comme le cheminement piéton depuis ce même axe vers l'avenue de Gravelle - ne semblent pas prioritaires pour Paris et sont toujours à l'étude alors même qu'il est question de sécurité.

La fermeture de la route du Parc est un nouvel exemple de ce que nous ne pouvons accepter : malgré une opposition résolue, depuis son origine, à un projet qui n'est pas emblématique, et sur la foi de comptages très contestables puisqu'essentiellement réalisés pendant les vacances scolaires, la ville de Paris continue d'avancer sans prêter attention à la position des villes riveraines directement concernées.

Nous vous demandons donc d'une part de maintenir le régime actuel : ouverture du lundi au vendredi, fermeture le week-end, d'autre part de rencontrer les maires et parlementaires signataires. »



BIENVENUE

Deux nouveaux adjoints au Chef de Service de la Police municipale

Lionel Bruent, Directeur de la Sécurité Publique et de la Prévention, se réjouit de l'arrivée de Steeve Berezanski et Henrick Monguillon au sein de la Police municipale en qualité d'adjoints au Chef de Service, respectivement, Chef du Pôle de Gestion Organisationnelle et Chef du Pôle Opérationnel. Concrètement, Steve Berezanski est en charge de la gestion administrative de la Police municipale et Henrick Monguillon de l'Opérationnel (le terrain). Ils occupent également tous les deux simultanément les fonctions de chef de poste de la Police municipale, autrement dit la gestion courante journalière du poste de la Police municipale. La Ville de Saint-Maurice leur souhaite la bienvenue !

BUDGET 2023 : AMORTIR LA CRISE ET PRÉPARER L'AVENIR

LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE 31 MARS LE BUDGET 2023 DE LA COMMUNE, SANS DOUTE LE PLUS ARDU DE SON HISTOIRE RÉCENTE. POURTANT, MALGRÉ LES IMMENSES DIFFICULTÉS SURGIES CES DERNIERS MOIS : INFLATION GALOPANTE, COÛT EXPONENTIEL DE L'ÉNERGIE, SAINT-MAURICE FERA FACE SANS REMETTRE EN CAUSE LES SERVICES RENDUS AUX MAURITIENS ET SANS ALOURDIR EXAGÉRÉMENT LES CHARGES PESANT SUR LES MÉNAGES.



Amortir la crise et préparer l'avenir

2023 RESTERA MARQUÉE PAR UNE CROISSANCE EXCESSIVEMENT FORTE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET UNE STAGNATION DES RECETTES, QU'IL S'AGISSE DES PRODUITS DE LA FISCALITÉ, DES SERVICES OU DES DOTATIONS DE L'ÉTAT. UNE CROISSANCE TELLE QUE L'ÉQUILIBRE DU BUDGET N'EST POSSIBLE QUE PAR LA MOBILISATION D'UNE PARTIE DE L'ÉPARGNE DE GESTION SAGEMENT CRÉÉE AU FIL DES ANS, JUSTEMENT POUR FAIRE FACE AUX SITUATIONS GRAVES ET IMPRÉVUES.

INFLATION ET ÉNERGIE FONT EXPLOSER LES DÉPENSES

Comme toutes les communes de France, Saint-Maurice est fortement impactée par la hausse des prix (restauration scolaire, fournitures, services) et par le surcoût de l'énergie. Rien que sur ce dernier poste, près d'1,1 million d'euros seront dépensés en 2023 (estimation raisonnable sous réserve d'un renchérissement toujours possible) contre 575 000 € en 2022. Au total, les charges générales passent ainsi de 5 millions € en 2022 à 5,71 millions en 2023.

Et cette hausse aurait pu être encore plus significative si la ville n'avait, depuis plusieurs années, engagé un lourd programme de maîtrise de sa consommation, ni mis en place un programme d'économies encore plus large (limitation des températures dans les bureaux et l'ensemble des équipements communaux - sauf la résidence pour personnes âgées et les crèches ; fermeture de l'espace Delacroix, etc.). Des investissements qui ont commencé à faire preuve de leur utilité mais qui ne seront véritablement mesurables qu'à moyen terme.



LE CAP EST MAINTENU : PAS DE REMISE EN CAUSE DES SERVICES PUBLICS

Contrairement à ce que bon nombre de communes ont fait, Saint-Maurice s'est refusée à fermer des services publics. Le Maire a considéré qu'au moment même où les familles mauritiennes avaient le plus besoin de proximité et de soutien, il n'était pas possible de leur rendre la tâche encore plus ardue en diminuant l'aide qui leur était apportée. Et non seulement tout ce qui concourt au service public a été maintenu, mais il a même été développé, par exemple, avec la montée en puissance de la mairie annexe, rue Fragonard, la réservation de 10 berceaux dans une crèche privée (pour faire face à la fermeture pour travaux de la crèche Delacroix) ou le renforcement notable de la police municipale. Avec la revalorisation du point d'indice, entre autres, les dépenses de personnel atteindront en 2023 15,1 millions € (contre 14,7 en 2022).

Pour faire face à toutes ses dépenses, la ville ne peut pas vraiment s'appuyer sur les dotations de l'État qui, depuis 10 ans, n'ont cessé de diminuer. Même si Saint-Maurice est une rare commune du Val-de-Marne à pouvoir bénéficier d'un « filet de sécurité » (343 000€ assurés en 2023), dont le caractère provisoire limite l'impact, rien ne peut remplacer les quelque 11 millions €, cumulés sur 10 ans, que la ville aurait dû toucher de la part de l'État. Ce qui a motivé la réaction unanime des Maires du Val-de-Marne - toutes tendances politiques confondues, une première ! - dont Saint-Maurice Info s'est fait l'écho dans son dernier numéro : « Finances communales asphyxiées : les Maires disent NON ! »

UNE HAUSSE LIMITÉE DES TARIFS MUNICIPAUX

Après la disparition de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, la commune ne dispose donc plus que de deux vrais leviers :

- la tarification des services publics (restauration



- scolaire, activités péri-scolaires, ateliers culturels, cours du conservatoire, école des sports, etc.),
- et, bien sûr, essentiellement, la **Taxe sur le Foncier Bâti** payée par l'ensemble des propriétaires.

S'agissant des tarifs, le Maire et l'équipe municipale ont refusé d'aligner leur augmentation sur le rythme de l'inflation des 12 derniers mois, soit plus de 7%. A compter du 1er septembre, la très grande majorité d'entre eux seront revalorisés de 3% seulement, ce qui fera porter l'essentiel de l'effort sur le budget communal et non sur les usagers.

IMPÔTS LOCAUX : DES TAUX MAINTENUS MAIS UNE HAUSSE QUAND MÊME...

Et pour les impôts locaux (TFB, TFNB, TH sur les résidences secondaires), le conseil municipal, sur proposition du Maire, a décidé de **maintenir les taux au même niveau que l'an dernier**. Ce qui ne signifie pas pour autant que le montant de ces taxes sera équivalent en 2023 à ce qu'il était en 2022. Les bases locatives qui servent de calcul à ces impôts ont, en effet, été mécaniquement réévaluées par l'État de 7,1%, ce qui est conforme à l'inflation constatée. Cela constitue déjà un effort supplémentaire demandé aux Mauritiens.

Malgré le fait que le budget présentait un **déséquilibre d'environ 625 000 €**, le Maire a considéré préférable cette année de ne pas procéder à une augmentation des taux (environ 5% auraient été nécessaires du seul point de vue comptable et se seraient ajoutés au 7,1% des bases).

L'option retenue est donc, pour 2023, de **faire appel à une partie des réserves réalisées** au cours des dernières années (environ 5 millions €) plutôt que de faire peser l'effort sur les contribuables et les usagers. **Rien ne permet aujourd'hui de dire si ce maintien de la pression fiscale sera encore possible en 2024** : tout dépendra de l'évolution de la crise énergétique et du ralentissement de l'inflation.



Rénovation de la crèche Delacroix

INVESTISSEMENT

Les priorités du budget d'investissement

MALGRÉ LES CONTRAINTES, LA VILLE POURSUIT SON PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AUTOUR DE QUELQUES PRIORITÉS FORTES.

1,3 MILLION € POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- ▶ crèche Delacroix (800 000 €),
- ▶ autres bâtiments communaux et COSEC.

1,3 MILLION € POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

- ▶ 300 000 € pour l'aménagement d'un **espace sportif rue du Val d'Osne** (côté hôpitaux),
- ▶ 250 000 € pour la **piscine de Charenton**,
- ▶ 155 000 € pour des **cours d'écoles et de crèches**,
- ▶ 200 000 € pour le réaménagement du **carrefour Verdun/Val d'Osne** et l'aménagement du **parvis de l'église Saint-André**,
- ▶ 200 000 € pour la **rue Jules Béclard**,
- ▶ 200 000 € pour l'amélioration de l'**accessibilité** de l'espace public,
- ▶ 25 000 € pour l'aménagement des **espaces verts de la RPA**,

- ▶ 200 000 € seront consacrés au comblement des **fontis rue des Réservoirs** et 100 000 € à la création d'un **nouvel ossuaire au cimetière communal**.

Un budget qui verdit

Afin de mesurer les efforts réalisés par les communes au profit de l'environnement, l'Etat a proposé un système d'évaluation des dépenses en les classant selon leur impact. Saint-Maurice s'est inscrit dans cette démarche. Dans son budget d'investissement 2023, 1,8 million € ont ainsi été identifiés comme directement positifs. Il s'agit des opérations de rénovation énergétique et de l'achat de véhicules électriques.

Pas d'augmentation des taux

	Taux 2022	Taux 2023
TFB*	31,20%	31,20%
TFNB*	38,34%	38,34%
THRS*	21,45%	21,45%

TFB : Taxe foncière sur les propriétés bâties
TFNB : Taxe foncière sur les propriétés non bâties
THRS : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

En revanche l'assiette sur laquelle ils sont calculés augmentera de 7,1 % en 2023.

JEUNESSE

De la prévention contre le harcèlement et la discrimination raciale

UNE ACTION DE SENSIBILISATION A ÉTÉ MISE EN PLACE AUPRÈS DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS, MARDI 21 MARS À LA SALLE LOUIS JOUVET, À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE.

Organisée par le conseiller principal d'éducation du collège Edmond Nocard, en collaboration avec le service Jeunesse de la Ville, les membres du conseil de vie collégienne et l'association G-8, l'initiative avait pour objectif d'aborder deux thématiques : « *Contre le harcèlement scolaire* » et « *Contre le racisme et toutes formes de discriminations* ».

L'après-midi a rassemblé près de 300 élèves du collège Edmond Nocard, ainsi que des collégiens et lycéens de Vitry-sur-Seine, Gagny, Montreuil, Bagneux, Sartrouville et la Rochelle.

Elle a notamment été marquée par la diffusion d'un court métrage des élèves sur le racisme, des tables rondes et la présence de nombreuses personnalités, dont le Maire, Igor Semo, le comédien Malik Amraoui, ou encore la chanteuse Lyna Mahyem, artiste très suivie sur les réseaux sociaux qui a sorti une chanson et un clip pour dire stop au harcèlement.

Menés par la présentatrice Aïssatou Konaté, les débats ont été particulièrement constructifs, puisque les jeunes spectateurs ont pu s'exprimer librement et interroger les différents intervenants.



ASSOCIATION

Concours d'écriture

VOUS AVEZ JUSQU'AU DIMANCHE 31 JUILLET 2023 POUR PARTICIPER À LA TROISIÈME ÉDITION DU CONCOURS D'ÉCRITURE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES AVEC LES AMIS DE GEORGES GUYON, ARCHITECTE.

Cette année encore, l'objectif est de mettre les femmes à l'honneur. Femmes d'ici et d'ailleurs, Libre cours... Vous avez toujours eu envie de vous lancer dans l'écriture ou vous êtes déjà chevronné ? N'hésitez pas, tous les genres littéraires sont admis : nouvelles, contes, poèmes, etc. L'action doit avoir lieu à Saint-Maurice et alentours. Votre texte ne doit pas excéder 4 pages A4 !

Envoyez votre production par mail à agfsaintmaurice@hotmail.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse et âge (enfant de 10 à 13 ans, ado ou adulte).

ET AUSSI...

La Ville recrute des animateurs

Le service de la Famille et du Jumelage recherche régulièrement des animateurs diplômés du BAFA complet ou d'une équivalence BAFA pour encadrer les temps périscolaires et extrascolaires. Diplômes requis : BPJEPS, DEME, DUT carrières sociales, CAP AEPE (Ancien CAP Petite Enfance), licence STAPS ou sciences de l'éducation, licences professionnelles...

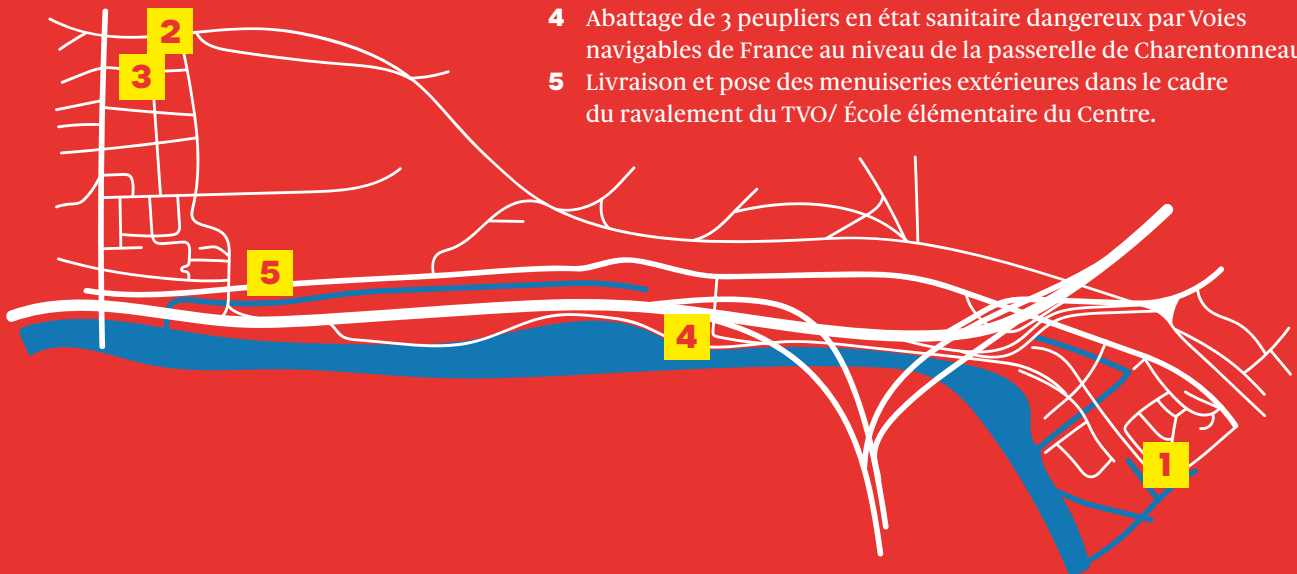
Vous avez le sens des responsabilités et de l'engagement ? Vous êtes dynamique et disposez d'aisance relationnelle avec les enfants ? N'hésitez pas à postuler en envoyant votre CV, une lettre de motivation et la photocopie de votre diplôme à : animation@ville-saint-maurice.fr ou espaceemploi@ville-saint-maurice.fr

TRAVAUX

La Ville améliore votre cadre de vie

QU'IL S'AGISSE DE MODERNISER LES ESPACES PUBLICS, DE CRÉER DE NOUVELLES STRUCTURES, OU ENCORE DE FAVORISER LES DÉPLACEMENTS, DES TRAVAUX SONT RÉALISÉS OU ACCOMPAGNÉS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PAR LES SERVICES TECHNIQUES POUR RENDRE NOTRE VILLE ENCORE PLUS ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE. REVUE DE CHANTIERS...

- 1 Rénovation du square Raoul Dufy.
- 2 Rénovation des clôtures du square du Val d'Osne.
- 3 Réfection des enrobés du trottoir de la rue Eugène Delacroix.
- 4 Abattage de 3 peupliers en état sanitaire dangereux par Voies navigables de France au niveau de la passerelle de Charentonneau.
- 5 Livraison et pose des menuiseries extérieures dans le cadre du ravalement du TVO/ École élémentaire du Centre.



ZOOM SUR...



L'ATELIER « ALIMENTATION » DU DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET À SAINT-MAURICE, ORGANISÉ PAR LE TERRITOIRE PARIS EST MARNE&BOIS, S'EST TENU, MARDI 14 MARS EN SALLE DES FAMILLES, EN PRÉSENCE DU MAIRE-ADJOINT MICHEL BUDAKCI.

À travers cette initiative, parents et enfants ont pu déguster des plats et s'initier aux recettes zéro déchet, simples et bonnes pour la planète.

Les familles n'ont pas manqué de remercier les deux intervenantes : Isaline Buchalet, organisatrice d'intérieur, et Mathilde Bezace, naturopathe. Leurs précieux conseils vont les aider pour cuisiner astucieux afin de limiter le gaspillage alimentaire.



Pour vos sorties au restaurant, pensez Saint-Maurice !

AVEC LES BEAUX JOURS, IL EST EXTRÊMEMENT AGRÉABLE DE PROFITER DES RESTAURANTS, ET POUR CERTAINS D'ENTRE EUX, DE LEUR TERRASSE ÉPHÉMÈRE. ALORS DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ CETTE BALADE GOURMANDE À TRAVERS TOUTE LA VILLE !

1 AU LIBANAIS DE SAINT-MAURICE

Restauration libanaise-traiteur - 8 av. du M^{al} de Lattre de Tassigny - Tous les jours de 11 h à 22 h - ☎ 01 43 78 79 10

2 PIMENT THAÏ

Restauration thaïlandaise - 8 av. du Mal de Lattre de Tassigny - Du lun. au sam. de 12 h à 14 h 30 et de 19 h à 22 h - ☎ 01 43 68 67 69

3 CAFÉ DU MARCHÉ

Restauration française - 40 av. du Mal de Lattre de Tassigny - Tous les jours sauf sam. et dim. de 12 h à 15 h - ☎ 07 64 44 08 88

4 OH P'TITS TERROIRS

Restauration traditionnelle - 42 av. du M^{al} de Lattre de Tassigny - Tous les jours de 10h à 14 h et de 16 h à 20 h sauf dim. après-midi et lun. - ☎ 01 43 68 85 68

5 TANDEM SAVEURS NOMADES

Bistronomie, cuisine fusion du monde - 50 av. du M^{al} de Lattre de Tassigny - Du mar. au sam. de 12 h à 22 h 30 - ☎ 01 43 76 38 38

6 LE CHALET

Restauration traditionnelle - 54 av. du M^{al} de Lattre de Tassigny - Tous les jours de 12 h à 23 h - ☎ 01 41 79 05 48

7 DEL BOSCO

Restauration italienne - 56 bis av. du M^{al} de Lattre de Tassigny - Du dim. au jeu. de 11 h à 15 h et de 18 h 30 à 23 h - ☎ 01 56 29 46 65

8 ROYAL SAINT-MAURICE

Restauration traditionnelle française - 56 ter av. du M^{al} de Lattre de Tassigny - Dumar. ausam. de 12 h à 15 h - ☎ 09 84 36 36 43

9 JUSTE

Restauration italienne - 66 av. du M^{al} de Lattre de Tassigny - Du mar. au ven. de 10 h 30 à 15 h et de 19 h à minuit, le sam. de 15 h à minuit et le dim. de 11 h à minuit - ☎ 09 83 65 60 89

10 LE VILLAGE

Restauration traditionnelle française et asiatique - 18 rue Adrien Damalix - Tous les jours de 11 h à 15 h 30 - ☎ 01 43 78 36 56

11 KYRIAD PARIS EST - BOIS DE VINCENNES

Restauration traditionnelle - 12 rue du M^{al} Leclerc - Du lun. au jeu. de 19 h à 21 h 30 - ☎ 01 43 75 94 94

12 CHEZ MOI

Restauration traditionnelle avec thématiques - 135 rue du M^{al} Leclerc - Du lun. au sam. de 12 h à 15 h et de 19 h à 22 h - ☎ 01 48 85 34 48

13 CHEZ YONG

Restauration asiatique - 135 rue du M^{al} Leclerc - Du lun. au ven. de 12 h à 15 h et de 19 h à 23 h et le week-end de 19 h à 23 h - ☎ 01 49 76 95 20

14 SAKURA

Restauration japonaise - 145 rue du M^{al} Leclerc - Tous les jours de 11 h 30 à 14 h 30 et de 18 h 30 à 22 h 30 sauf le dim. midi - ☎ 01 42 83 84 49

15 PIZZA VINO

Restauration italienne - 262 rue du M^{al} Leclerc - Du lun. au sam. de 12 h à 14 h 30 et de 19 h à 22 h 30 - ☎ 01 48 89 06 37

16 MYOKO

Restauration japonaise - 262 bis rue du M^{al} Leclerc - Tous les jours de 11 h 30 à 22 h 30 - ☎ 01 49 76 82 71

17 DÉLICES MÉDITERRANÉENS

Restauration rapide - 266 rue du M^{al} Leclerc - Tous les jours sauf dim. de 11 h 30 à 22 h - ☎ 01 55 96 61 06

18 LE DIT VIN

Restauration traditionnelle française et couscous / tajines - 272 rue du M^{al} Leclerc - Du lun. au sam. de 12 h à 15 h et de 19 h à 22 h 30 - ☎ 01 48 77 44 83

19 VITE & BIEN

Pizzeria et bar à salades - 4 rue Paul Verlaine - Tous les jours de 11 h à 14 h 30 et de 18 h à 23 h 30 (week-end minuit) - ☎ 01 45 11 99 99

20 HAZAK

Restauration traditionnelle, grillades - 6 rue Paul Verlaine - Du dim. au jeu. de 11 h à 15 h et de 19 h à 23 h et le ven. de 11 h à 15 h - ☎ 01 42 83 28 70

21 FRAÎCHE HEURE

Restauration américaine - 9 rue Paul Verlaine - Du lun. au jeu. de 11 h 30 à 22 h, le ven. de 11 h à 13 h et de 15 h 30 à 22 h et le sam. de 11 h à 22 h - ☎ 09 84 40 67 93

22 LES PLANCHES

Restauration rapide sucré/ salé - Place Montgolfier - Tous les jours de 10 h à 20 h



SOYEZ GOURMANDS DE SAINT-MAURICE... BON APPÉTIT !



RENSEIGNEMENTS

Théâtre du Val d'Osne
49 rue du M^{re} Leclerc
theatre@ville-saint-maurice.fr
01 45 18 80 04 (répondeur)

RÉSERVATIONS ET ACHATS DE PLACES

Billetterie en ligne (Billet-web) : réservez, payez par CB, recevez et imprimez vos billets de spectacle en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : www.ville-saint-maurice.com (onglet « loisirs »).

En venant à la Mairie : 1^{er} étage 9 h / 12 h et de 13 h 30 / 16 h 30 - paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre : ouverture de la billetterie 30 mn avant le début des représentations (réservation conseillée). Paiement en espèces et chèque uniquement.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Solo : 10 € - **Duo** : 15 € - **Seniors** : 5 € (pour les 65 ans et plus) - **Multi** : 7 € (dès 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux sur présentation de justificatif) - **Spectacle familial** : adulte 6 € / moins de 12 ans 4 €.



SAMEDI 15 AVR. 2023 À 20 H

**Les frères Colle
Drum Brothers**



Clément donne le temps, Cyril arrive à temps, Stéphane, lui, est à contre-temps... Ces trois frères tambourinent depuis leur naissance pour nous offrir une performance de jonglerie musicale virevoltante et remplie d'humour. Entre rythmes effrénés et

poésie, le trio mélange allègrement les disciplines. Une expérience inédite de jonglerie musicale, des numéros époustouffants, un l'humour décalé ! Inclassable !

De et avec Stéphane, Cyril et Clément Colle. Mise en scène : Éric Bouvron.

**SAMEDI 13 MAI
2023 À 20 H**



**Le TVO fait
son cirque !
L'homme V -
Yin zéro**

L'Espace Delacroix devient cha-
piteau le temps d'une soirée TVO.
L'homme V nous présentera sa pièce
acrobatique et dansée en solo BMX,
mise en musique par son acolyte au
violoncelle.

Puis, Yin zéro nous emmènera dans
une transe moderne, une hypnose
rythmée par la chorégraphie de deux
protagonistes, entre jonglage contact
et danse derviche.



Projection-débat « Out of the window » au Conservatoire, le 14 avril

L'auditorium François Devienne du Conservatoire accueillera, vendredi 14 avril à 19 h, une soirée projection-débat « Out of window », avec comme intervenant Xavier Duyck, le réalisateur du film. Filmer la rue, la vie, tout ce qu'il se passe pendant un an en bas de chez soi, à Saint-Maurice. C'est le défi que s'était lancé Xavier Duyck entre fin 2005 et 2006. 17 ans plus tard, le service archives-documentation vous propose de voir ce film qui prend une dimension historique importante.

Entrée libre sur réservation : 01 45 18 80 74 ou archives@ville-saint-maurice.fr

YouTube
RETROUVEZ L'INTERVIEW
SUR NOTRE CHAÎNE
« VILLE DE SAINT-MAURICE »

CONFIDENCES

Alex Vizorek

LE FORMIDABLE ALEX VIZOREK ÉTAIT À SAINT-MAURICE LE 19 MARS POUR SE PRODUIRE, AVEC LE DUO JATEKOK, DANS « LE CARNAVAL DES ANIMAUX » AU THÉÂTRE DU VAL D'OSNE. LA RÉDACTION A EU L'HONNEUR DE RENCONTRER L'HUMORISTE ET COMÉDIEN BELGE. INTERVIEW.

POURQUOI AVOIR VOULU REVISITER LE CARNAVAL DES ANIMAUX ?

Les pianistes du duo Jatekok avaient envie de faire un hommage à Saint-Saëns. En 2021, on fêtait les 100 ans de sa disparition. Et c'est la maison de disques Alpha qui a voulu y mettre un texte un peu plus nouveau. Je me suis collé à ça en amateur. En vrai, j'avais dû entendre une fois dans ma vie *Le Carnaval des animaux*. J'étais resté bloqué à *Pierre et le Loup*, pour ce qui était des grands compositeurs en direction des jeunes. Ça m'a permis de me replonger là-dedans, de me rendre compte à quel point Saint-Saëns était drôle lui-même. Je crois que c'est chouette de dépoussiérer parfois ce genre de grandes œuvres. Plus les gamins viennent, sans préjugé et avec grand plaisir, plus ils prennent des choses.

COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT LE DUO JATEKOK ?

Cela s'est fait via l'orchestre national de Lille. En musique classique, ils me demandent régulièrement - et j'aime ça - d'aller soit faire le type qui ne sait pas et qui explique, soit d'aborder de façon décalée des grandes œuvres. Peut-être qu'il y a des gens qui viennent parce qu'ils sont rassurés que ça soit moi. Ils se disent : « *Si c'est lui, on l'entend à la radio, il n'est pas plus malin que nous. On peut passer la porte d'un opéra, on peut passer la porte d'une salle de spectacle musical lyrique* ». Pour moi, c'est super de pouvoir travailler avec des grands musiciens.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT QUAND VOUS ÊTES SUR SCÈNE ?

J'adore ! Parce qu'en fait, j'ai la meilleure place et je suis payé (rires). Je suis vraiment à côté des deux pianos. J'ai toujours ce sentiment que dans la musique classique - je n'y allais pas assez, j'essaie d'y aller plus maintenant - il y a quelque chose d'un moment suspendu. D'autant plus qu'avec nos vies d'aujourd'hui, et le téléphone portable, c'est rare de débrancher. Je pense que la musique classique est une bonne façon de débrancher et d'entendre de belles choses, de se nourrir, de se gaver de poésie, d'art. Les familles rient, s'amusent, se donnent des coups de coude en disant « *C'est bien ce que je t'avais expliqué à la maison* ». C'est pour moi très joyeux ! Il y a un côté pédagogique. Pédagogie, que je n'ai pas eue étant gamin. Cela me fait d'autant plus plaisir de la transmettre maintenant.

QUEL RAPPORT ENTRENEZ-VOUS AVEC CAMILLE SAINT-SAËNS ?

J'ai découvert un Saint-Saëns comique. La danse macabre en soit, c'est un peu drôle. Si vous écoutez bien, il y a du xylophone... Il donne l'impression qu'on joue sur des squelettes. Il y avait une dimension amusante ! Mais Saint-Saëns se voulait vraiment être un compositeur très sérieux. Je me dis que c'est marrant de se rendre compte que cet homme installé, grand compositeur, avait en fait plein d'humour. Et au fond, parfois, on ne donne pas l'impression que la musique classique transpire de l'humour. Mais il y en a plein : dans les opéras, chez les compositeurs, et surtout chez les musiciens.

SES PROJETS

Toujours à la télévision dans « *Télématin* », à la radio sur France Inter. Son spectacle « *Ad vitam* » tournera encore pendant un an et demi. « *Tant que les gens sont d'accord pour venir me voir, je suis d'accord pour jouer pour eux.* »



Fête des mères de plus de 65 ans

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE CÉLÉBRER LES MAMANS SENIORS EN LEUR OFFRANT UN CADEAU, LE MARDI 30 MAI À 15 H, SALLE LOUIS JOUVET (14 RUE PAUL VERLAINE).

Coupon ci-dessous à renvoyer en Mairie, au CCAS, 55 rue du Maréchal Leclerc, avant le 12 mai, accompagné de la photocopie de votre livret de famille.

Attention, seules les personnes présentes à la cérémonie recevront le cadeau offert par la municipalité.

Départ du car à 14 h 15, arrêts habituels.

COUPON-RÉPONSE

Maman de plus de 65 ans

Mardi 30 mai à 15 h
salle Louis Jouvét

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Nbre d'enfants :

ANIMATIONS

Les prochains grands rendez-vous pour nos aînés

MARDI 18 AVRIL, 15 H : VIDE-DRESSING/ VIDE-GRENIERS



Après-midi brocante, suivi d'un goûter. Participation sur inscription
Résidence de Presles Serge CAS, 41 av. du Chemin de Presles
Départ du car à 14 h 30, arrêts habituels

MARDI 9 MAI, APRÈS-MIDI : JARDILAND



Fleurir ses jardinières des classiques à renouveler chaque année.
Départ du car à 13 h 30, arrêts habituels

MARDI 16 MAI, APRÈS-MIDI : MAISON VICTOR HUGO



Visite commentée de la Maison Littéraire de Victor Hugo. Visite libre du parc, suivie d'un goûter. Départ du car à 13 h, arrêts habituels
Participation : 10 euros

ET AUSSI...

Les ateliers créatifs

Mercredi 17 mai, 14h-16h Atelier « maison pour les oiseaux »

Les cours « bien-être »

- ▶ Tai-chi-chuan : Les lundis de 14 h à 15 h 15 : 17 avril et 15 mai
- ▶ Cour de gym : Les vendredis de 10 h à 11 h : 14, 21 avril et 12 mai
- ▶ Sophrologie : Les jeudis de 10 h à 11 h : 20 avril et 11 mai
- ▶ Cours de pilate : Les jeudis de 16 h à 17 h : 20 avril et 11 mai

Après-midi jeux de société

Résidence de Presles Serge CAS : vendredis 14 avril et 12 mai
Club des Canotiers : vendredis 21 avril et 19 mai



OLIVIER HOUDÉ

© Sylvain Lhermie

Un académicien à Saint-Maurice

PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE ET DE NEUROSCIENCES À LA SORBONNE, OLIVIER HOUDÉ EST ÉGALEMENT MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. RENCONTRE AVEC UN HOMME, D'UN NATUREL DISCRET, QUI VIT DANS NOTRE COMMUNE DEPUIS 2004.

C'est l'un de nos plus éminents psychologues... Né à Bruxelles d'un père architecte et d'une mère femme au foyer, Olivier Houdé passe les vingt premières années de sa vie à Waterloo. Il est ensuite de retour dans la capitale belge pour suivre des études d'instituteur, durant lesquelles il découvre les travaux de Jean Piaget, spécialiste du développement de l'enfant.

À l'âge de 22 ans, le jeune Olivier débarque en France, où il va connaître la consécration, 10 ans plus tard, en se faisant élire professeur à la Sorbonne. En 1998, celui qui a toujours été guidé par la recherche, la passion et le dynamisme prend la direction du laboratoire de psychologie expérimentale de la Sorbonne qu'il dirigera pendant 20 ans. « C'était l'arrivée des technologies d'imagerie du cerveau... Pour moi, la psychologie contemporaine devrait intégrer ces technologies. Je me suis dit qu'il fallait les utiliser auprès d'enfants volontaires et avec l'accord de leurs parents ».

Grâce à leurs expériences scientifiques, Olivier Houdé et ses équipes découvrent qu'il y a une région du cerveau qui est importante pour le développement de l'intelligence : le cortex préfrontal. Ils mettent alors en évidence

que dans ce lobe, se trouve une région très précise dédiée à l'inhibition des automatismes. « *Un enfant est intelligent lorsqu'il parvient à aller au-delà de l'automatisme !* », démontrent-ils.

Pour entraîner cette flexibilité du cerveau, l'organe de l'apprentissage le plus sollicité, Olivier Houdé a par exemple créé des jeux *Flexigames*, dès l'école maternelle. Outre des coffrets pédagogiques, il a aussi sorti bon nombre de livres pour les enfants, adolescents ou adultes.

Le 3 décembre 2018, le professeur entre dans l'Histoire de l'Institut de France en devenant membre de l'Académie des sciences morales et politiques. « *Il n'y avait plus aucun psychologue depuis plus d'un siècle ! En raison du confinement, la cérémonie a eu lieu en octobre 2021... J'ai été reçu en grande pompe sous la Coupole et en habit vert d'académicien* ».

« Je suis vraiment très heureux à Saint-Maurice. Après une longue journée de travail, quand je rentre chez moi en RER A et que j'ouvre le portail de mon jardin, j'ai l'impression de retrouver un havre de paix. Sur les 30 livres que j'ai eu l'occasion de publier tout au long de ma carrière, j'en ai écrit une vingtaine ici. »

Dernière reconnaissance en date pour celui qui occupe actuellement le bureau d'Alfred Binet, l'inventeur du QI : Olivier Houdé a eu l'honneur de faire son apparition dans nos dictionnaires, le Larousse illustré de 2022, ainsi que le Robert illustré de 2023.

Un budget vert pour Saint-Maurice

La préservation du climat est devenue une préoccupation partagée par la majorité des citoyens. C'est le cas pour de nombreux habitants de notre commune. C'est pour y répondre que Saint-Maurice souhaite s'engager dans une démarche de « budget vert ».

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de prendre en compte l'impact sur l'environnement dans les décisions de recettes et de dépenses de la collectivité. Cette démarche vient compléter les initiatives prises par la ville concernant le plan de sobriété énergétique qui produit déjà de premiers effets.

Le budget vert vise à classer les dépenses selon leur impact sur l'environnement afin d'identifier les leviers possibles pour engager à l'échelle de notre commune des actions favorables à la préservation de l'environnement.

La démarche pour être efficace et s'inscrire dans la durée doit être progressive. Elle permettra d'identifier les actions où la collectivité peut réduire son empreinte carbone puis de mettre en œuvre des actions correctrices.



Claire Delpech

Conseillère municipale
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

On ne perd pas son temps en aiguisant ses outils !

Le mois de mars est celui du débat d'orientation budgétaire (DOB) et du vote du budget primitif. Il nous a été présenté un « budget vert » qui évaluerait l'impact environnemental de toute dépense de la ville. Sans avoir pu valider sa construction trop limitative et en l'absence de communication des volumes de consommation, nous rappelons qu'il convient d'utiliser un outil commun utilisé par l'agence de la transition énergétique (Ademe) : le bilan carbone dit aussi Beges. Cet inventaire des gaz à effet de serre (GES) est d'ailleurs obligatoire pour notre agglomération de 13 communes au travers du PCAET (Plan Climat Air Energie). Déclinons-le à l'échelle locale pour gagner en cohérence et éviter une analyse fragmentée ! Car si l'objectif est bien de baisser les émissions de GES, on doit comprendre les flux physiques issus des énergies fossiles dont dépend la ville, afin d'évaluer le maintien de ses missions de service public dans un monde qui doit décarboner et être plus résilient à la dérive climatique. Une lecture « risques et opportunités » et non seulement « responsabilité ».



Patrick Grange

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Sauver le poumon vert de la ville !

Au moment où les experts du GIEC remettent leur 6^e rapport sur le climat, « le poumon vert de la ville » est menacé de destruction et d'imperméabilisation. « Le poumon vert », c'est le qualificatif que donne le projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'**Espace Boisé Classé** au sein de l'espace hospitalier.

La Direction de l'hôpital a le projet d'y reconstruire une unité de psychiatrie avec l'objectif de céder aux promoteurs une partie du patrimoine esquirolien classé, avec ses patios. Ce dernier peut faire l'objet d'une réhabilitation, sur la base d'un contre-projet de soins psychiatriques, préservant les 110 lits prévus, mais innovant par l'aménagement de services médico-sociaux pour un grand nombre de patients qui ne peuvent plus vivre à domicile mais dont l'état de santé n'est pas « suffisamment dégradé » pour être en services fermés.

Ce projet constitue une alternative utile et humaine pour la santé publique en adéquation avec l'histoire de ce lieu emblématique de notre commune.



Claude Nicolas

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES... de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.



de votre Député

La prochaine permanence du Député Michel HERBILLON se tiendra à la Mairie de Saint-Maurice le **lundi 24 avril à 18 h**.
Contact : 01 43 96 77 23

A.G.F. : concours de dessin

Le concours de dessin organisé par l'Association Générale des Familles est ouvert aux Mauritiennes et Mauritiens de 4 à 12 ans. Les œuvres sont à envoyer avant le 15 mai prochain. Élèves de maternelle, d'élémentaire et collégiens, à vos crayons ! Présidée par Hélène Coupé, l'A.G.F. de Saint-Maurice renouvelle son concours de dessin, dont les prix seront remis en juin prochain. Le thème de l'édition 2023 est « La Vie en Vert ». Toutes les techniques sont autorisées (peinture, collage...) sur papier type Canson format A4. Merci d'envoyer ou de déposer les créations à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant le lundi 15 mai 2023, à l'attention de l'A.G.F.. N'oubliez pas d'inscrire au dos les nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et classe de l'enfant.

Une aide pour les factures d'énergie

Face à l'augmentation des factures d'énergie, le Département du Val-de-Marne a lancé un dispositif d'accompagnement : l'aide énergies. Ce dispositif s'adresse aux ménages les plus modestes qui ne bénéficient pas du chèque énergie versé par l'État. Ces derniers se voient accorder une aide forfaitaire de 50 euros afin de payer leurs factures, quelle que soit l'énergie utilisée. Ouverte le 1er décembre dernier, la campagne devait prendre fin le 1er février. Mais face à la situation économique difficile qui perdure, le Département a décidé de proroger ce dispositif jusque fin avril 2023. L'aide énergies est accordée selon un barème, basé sur le revenu fiscal de référence et la composition familiale. Afin de pouvoir bénéficier de l'aide, une demande doit être faite via le service en ligne ou en téléchargeant le formulaire directement sur le site valdemarne.fr.

NAISSANCES

STIOUI Yona - ATTACH Eliel - BY Elyna - AMBROCI Tudor - SOUKOUNA Khadija - ABEZIS Jacob - ATTAL Aaron.

DÉCÈS

Erratum Monsieur CONRAD époux VENET Joachim - Madame JOANNOU épouse SCMITT Michelle - Madame BENHAMOU épouse ABCASSIS.

PACS

BENESSIANO Rachel et ABOULKHEIR David - DENIZOT Loïc et KORVAL Delphine - DEPRAS Delphine et KERMARREC Yoric - MIHOUBI Chreït et LEVEL Béatrice - DE CALUWE Mathilde et BENOLIEL Alexis - FALETTI Léa et BOUSSIN Victor - PAINEAU Charles et RENARD Camille - LABBE Kevin et WAGUE Marie - SMADJA Lucie et HADJADJ Elie.

09/04

Pharmacie Bercy II

8-10 place de l'Europe à Charenton
01 45 18 40 50

10/04

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
01 43 75 14 68

16/04

Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton
01 43 68 43 50

23/04

Pharmacie des deux communes

46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

30/04

Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton
01 43 68 06 61

01/05

Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton
01 43 78 78 09

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du Mth Leclerc 94410 Saint-Maurice - 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com - **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre - **Rédacteur en chef** : Guillaume Faivre - **Maquette** : Laure Lacour. - **Photographes** : Adobe Stock, Alioune Ba (Service Communication), J. P. Le Nai. - **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. - **Dépôt légal** : À parution. - **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

 www.ville-saint-maurice.com
 www.instagram.com/saintmaurice94
 www.facebook.com/VilledeSaintMaurice
 Retrouvez nos vidéos sur You Tube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



LES FRÈRES COLLE DRUM BROTHERS



DE ET AVEC
**STÉPHANE, CYRIL
ET CLÉMENT COLLE**

MISE EN SCÈNE
ÉRIC BOUVRON

SAMEDI 15 AVRIL 2023 • 20 H

THÉÂTRE DU VAL D'OSNE
49 RUE DU M^{AL} LECLERC
01 45 18 80 04 (répondeur)
theatre@saintmaurice.fr

INFOS ET BILLETTERIE :
www.ville-saint-maurice.com

Photographiez
le QR code
et réservez !

